

>>> Découvrir votre université

Le mot du Président	1
Sommaire	2
Le mot du Secrétaire Général	4
Le mot du Vice-Président du Conseil d'Administration	5
Le mot du Vice-Président du Conseil Scientifique	5
Le mot de la Vice-Présidente du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire	6
Le mot de la Vice-Présidente des Relations Internationales	6
Le mot du Vice-Président Etudiant	7
Présentation de votre guide	7
Bienvenue à l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse	10
700 ans d'histoire	10
La communauté universitaire en chiffres	11
Organisation	12
Fonctionnement	13
Le Conseil d'Administration (CA)	14
Le Conseil Scientifique (CS)	14
Le Conseil des Études et de la Vie Universitaire (CEVU)	15
Organigramme	16
Circuler / accéder	18
Plan d'accès global	18
Plan de situation du campus centre-ville	18
Plan d'accès au campus Agroparc	19
Plan d'accès au campus centre-ville	19
Plans du bâtiment Nord du site Ste Marthe	20
Plans du bâtiment Sud du site Ste Marthe	22
Stationnement	23
Transports	23
Horaires d'ouverture	23
Faciliter vos échanges sur le campus	24
Informatique	24
Audiovisuel	24
Web	24
Courriel	25
Accès nomades	25

Bureau virtuel	25
Affichage	26
Informations utiles	26
Accueil et renseignements	26
Carte d'étudiant	28
La Cafétéria et le Restaurant Universitaire	28
Librairies	28
Cafés et restaurants des alentours	28
Objets perdus ou volés	29
Urgence	29
Sécurité	29
Photocopies	29

>>> Votre université au quotidien

Vos études	32
Le schéma des études	32
Les formations du domaine Sciences Humaines et Sociales	34
Les formations du domaine Sciences et Technologies	36
L'Institut Universitaire de Technologies d'Avignon	38
Les formations du domaine Droit	39
La formation continue	40
Une recherche active et reconnue	41
La recherche s'adresse à tous	41
La formation à la recherche	42
Les laboratoires en Sciences Humaines et Sociales	43
Les laboratoires en Sciences et Agronomie	46
La fédération de revues scientifiques en ligne Revues.org	50
Scolarité et examens	51
Qui contacter ?	51
Inscriptions	52
Ne pas confondre inscription et admission	52
Inscription pédagogique et examens	52
A votre disposition	54
Aide à la construction du projet de formation et du projet professionnel	54
Aide à la recherche de stage et d'emploi	54
Logement	55

Etudier à l'étranger	57
Etudiant étranger à Avignon	59
Préparation aux métiers de l'enseignement	60
Activités physiques et sportives	60
Activités culturelles	61
Salles informatiques	62
Audiovisuel	62
Bourses, aides financières et sociales	63
Accueil des publics handicapés	64
Santé	64
La Bibliothèque Universitaire	65
Ses missions	65
Horaires	66
Quelques chiffres	66
Inscription	66
Formation des publics	66
Prêts des collections	67
Catalogue informatisé de la bibliothèque	67
Reproduction et récupération des données	67
Système informatique	68
Autres services de la BU centrale	68
Coordonnées	68
Participer à la vie universitaire	69
Décider de la politique générale au Conseil d'Administration (CA)	69
Débattre des orientations de la Recherche au Conseil Scientifique (CS)	69
Agir sur les études et la vie étudiante au Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU)	70
Contribuer au fonctionnement de l'Université dans les conseils de composantes et des services communs	70
Activités associatives	70

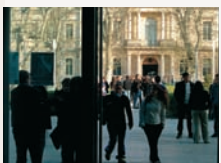
>>> Mieux connaître votre université

L'Université d'Avignon et son environnement	76
Communiquer	76
Valoriser, promouvoir	77
Coopérer à l'international	77
Dialoguer avec l'environnement	78
Connaître les métiers de	

la communauté universitaire	80
Les enseignants et enseignants-chercheurs titulaires	80
Les enseignants et enseignants-chercheurs contractuels	81
Liste des sections du Conseil National des Universités (CNU)	82
Les personnels titulaires de l'administration, de la recherche et des bibliothèques	84
Les personnels contractuels de l'administration, de la recherche et des bibliothèques	89
Liste des Branches d'Activités Professionnelles (BAP)	89
A votre disposition : services aux personnels de l'Université	90
Se former, s'informer sur sa carrière	90
Votre rémunération	90
Profiter des services de la Bibliothèque Universitaire	91
Pratiquer des activités sportives	91
Accéder aux ressources informatiques	92
Utiliser les matériels audiovisuels	92
Organiser des colloques ou des événements	93
Respecter les impératifs de sécurité	94
Faire réaliser des travaux d'imprimerie	94
Veiller à l'entretien de l'Université	94
Faire effectuer de petits travaux	94
La représentation des personnels	95
La vie syndicale	95
La Commission Paritaire d'Etablissement	95

>>> Agenda 2005 - 2006

Emploi du temps du premier semestre	98
Emploi du temps du second semestre	100
Calendrier 2005-2006	102
Agenda	104
Calendrier 2006-2007	210
Annuaire de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse	212
Légende des sigles	222
Notes	224



Bienvenue à l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

700 ANS D'HISTOIRE

Du Moyen Age à la Révolution (1303-1793)

Dès le haut Moyen âge, l'enseignement supérieur existait à Avignon. On trouve trace au XIIIe siècle d'écoles de théologie, d'arts grammaticaux, de médecine, soutenues par la commune avignonnaise. En 1303, le Pape Boniface VIII et Charles II, Roi de Sicile, Comte de Provence (Seigneur d'Avignon) fédèrent ces différentes écoles en une véritable université destinée à faire pièce à la Sorbonne créée en 1257, trop docile à l'égard de son «protecteur» temporel, Philippe Le Bel. Le Pape comble de bienfaits l'Université d'Avignon et la dote de grands privilèges. Elle a d'emblée la totalité des enseignements dans ses quatre facultés.

L'Université sera supprimée, comme 26 autres, par le décret du 15 septembre 1793 et Avignon attendra 1963 pour que réapparaisse dans la ville une unité d'enseignement supérieur. Elle attendra le 17 juillet 1984 pour retrouver sa vocation universitaire en redevenant une université de plein exercice.

D'après Etudes Vauclusiennes n° XXXII du second semestre 1984.

De 1963 à nos jours

En 1963, l'Université d'Avignon revoit le jour avec la création d'un Centre d'enseignement supérieur scientifique. Le Centre dépend alors de la Faculté des Sciences d'Aix-Marseille. La création du Centre d'enseignement supérieur littéraire en 1964 répond à la forte poussée démographique. Placé sous la dépendance de la Faculté des Lettres d'Aix, le Centre sera transformé en 1967 en Collège littéraire universitaire. Un an plus tard, ce Centre d'enseignement supérieur scientifique est élevé au rang de Collège scientifique universitaire.

En 1972, la création du Centre universitaire fédère les deux Unités d'Enseignement et de Recherche (UER). Il se développe jusqu'au décret du 17 juillet 1984, date de création de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse. L'Université d'Avignon compte alors près de 2 000 étudiants et est divisée en trois UFR (Lettres et Sciences Humaines, Sciences Exactes et Naturelles, Sciences et Langages Appliqués), auxquelles s'ajoute en 1988 le Centre d'études juridiques, créé par convention entre le département de Vaucluse, la ville d'Avignon, les universités d'Avignon et d'Aix-Marseille III. Ce centre deviendra en 1991 la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Économiques, quatrième UFR de l'Université d'Avignon.

Découvrir

En 1990, c'est au tour de l'Institut Universitaire de Technologie de voir le jour avec un département «Techniques de Commercialisation». Deux ans plus tard, l'Institut Universitaire Professionnalisé de Génie Informatique est créé ainsi que le deuxième département de l'IUT «Génie Biologique».

En 1997, la rentrée universitaire de l'Université se fait pour la première fois sur le nouveau site de l'ancien hôpital Sainte-Marthe, après trois ans de travaux.

L'année 2000 est marquée par l'habilitation du troisième département de l'IUT «Génie du Conditionnement et de l'Emballage», ainsi que de trois nouveaux IUP : Métiers des Arts et de la Culture, Agrosociétés et Commercialisation des Vins.

En 2004/2005, l'Université d'Avignon met en œuvre la Réforme LMD (Licence Master Doctorat) et restructure son offre de formation avec succès.

LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE EN CHIFFRES

En 2005, l'Université d'Avignon accueille 7185 étudiants, répartis de la manière suivante :

- 2 000 à l'UFR Lettres et Sciences Humaines.
- 1 208 à l'UFR Sciences Exactes et Sciences de la Nature.
- 1 292 à l'UFR Sciences et Langages Appliqués.
- 1 518 à l'UFR Sciences Juridiques, Politiques et Économiques.
- 412 à l'Institut Universitaire de Technologie.
- 378 à l'Institut Universitaire Professionnalisé Génie Mathématique et Informatique (GMI).
- 363 au Service de la Formation Continue.
- 14 au Centre Universitaire de Formation des Enseignants et des Formateurs.

L'encadrement de ces étudiants est assuré par 313 enseignants-chercheurs et enseignants, 227 Ingénieurs, Administratifs, Techniciens et Ouvriers de Service (IATOS) ainsi que 28 personnels de bibliothèque.

Les locaux de l'Université se répartissent sur deux campus pour une superficie totale de 48 921 m² :

Campus centre-ville

- > Site Ste Marthe : 30 087 m²
- > Faculté des Sciences (UFR Sciences) : 8 479 m²
- > Site Chabran (Formation Continue) : 2 220 m²

Campus Agroparc

- > IUT + IUP GMI : 8 135 m²



2 0 0 5
 >>> semaine 35

Août - Septembre

A O Û T 2 0 0 5							S E P T E M B R E 2 0 0 5						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25
29	30	31					26	27	28	29	30		

Lundi 29

8h	14h
9h	15h
10h	16h
11h	17h
12h	18h
13h	19h

Mardi 30

8h	14h
9h	15h
10h	16h
11h	17h
12h	18h
13h	19h

Mercredi 31

8h	14h
9h	15h
10h	16h
11h	17h
12h	18h
13h	19h

Jeudi 1

8h	14h
9h	15h
10h	16h
11h	17h
12h	18h
13h	19h

Vendredi 2

8h	14h
9h	15h
10h	16h
11h	17h
12h	18h
13h	19h

Samedi 3

9h	11h
13h	15h
17h	19h

Dimanche 4

9h	11h
13h	15h
17h	19h

